



# LGV Sud Europe Atlantique

Tours - Angoulême

■ Visite de la LGV Atlantique

juillet 2007



Viaduc de la Loire

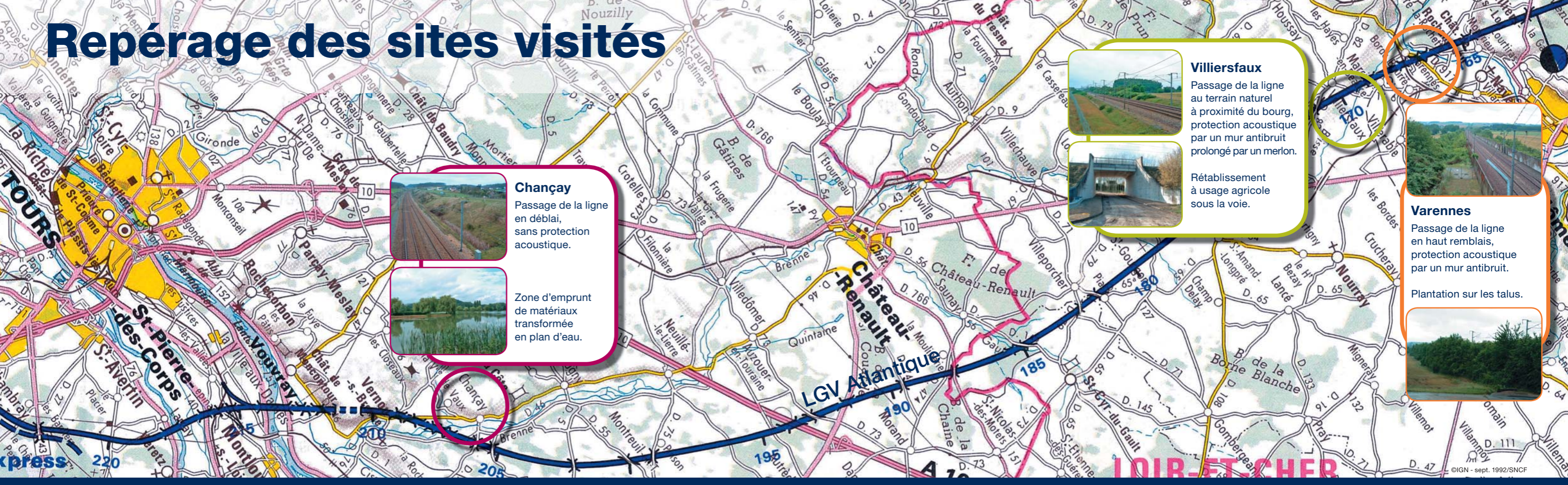
“ Dix-sept ans après sa mise en service, nous vous conduisons sur les traces de la LGV Atlantique. Sous l'éclairage d'experts chargés d'assurer l'insertion des lignes dans leur environnement et des maires des communes concernées, nous vous proposons de visiter trois sites qui nous permettront d'aborder avec vous les problématiques suivantes : impact sonore et effets des protections acoustiques, insertion dans le paysage, questions foncières (acquisitions et aménagement), rétablissements de communication. Une présentation des principales réalisations de la LGV Est, inaugurée il y a peu, complétera et actualisera ces observations. ”

## La maîtrise des impacts, de la LGV Atlantique à la LGV Est européenne

**Pour Réseau ferré de France, la maîtrise des impacts d'une nouvelle infrastructure sur le cadre de vie des habitants et sur l'environnement d'un territoire est un enjeu majeur.**

**R**éduire le bruit ferroviaire, préserver la ressource en eau et la qualité des sols, respecter les écosystèmes, s'insérer dans le paysage et le valoriser, rétablir les circulations coupées, sont des préoccupations fortes et légitimes du public. Réseau ferré de France poursuit ces objectifs à travers ses différentes missions. Ses projets et ses méthodes de travail évoluent en conciliant au mieux les avancées techniques et les attentes des riverains.

# Repérage des sites visités



**Chançay**  
Passage de la ligne en déblai, sans protection acoustique.



Zone d'emprunt de matériaux transformée en plan d'eau.



**Villiersfaux**  
Passage de la ligne au terrain naturel à proximité du bourg, protection acoustique par un mur antibruit prolongé par un merlon.



Rétablissement à usage agricole sous la voie.



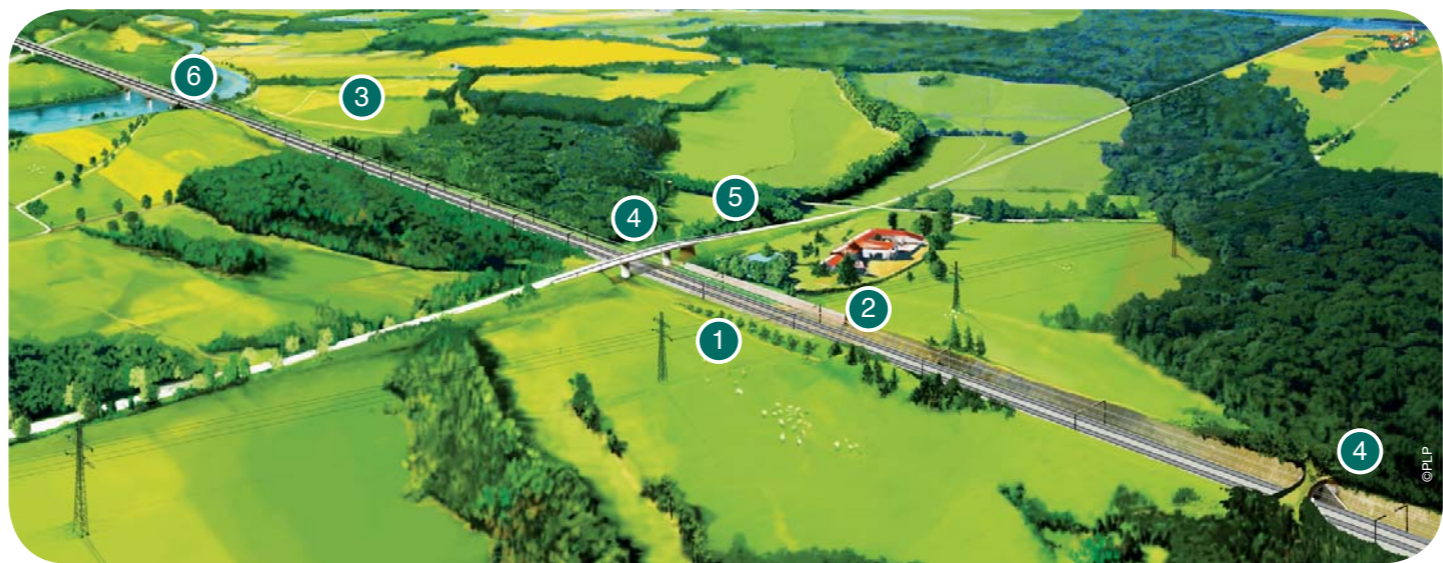
**Varennes**  
Passage de la ligne en haut remblais, protection acoustique par un mur antibruit.

Plantation sur les talus.



## Préservation du cadre de vie et de l'environnement: les engagements de RFF

Le projet de LGV Sud Europe Atlantique cherche à s'intégrer au mieux dans les régions traversées, en préservant le cadre de vie des populations, le patrimoine et l'environnement naturel. Lorsque le tracé est à proximité de zones présentant des enjeux humains ou écologiques, les études menées par RFF définissent les mesures particulières à mettre en œuvre.



### 1 Intégrer la ligne dans le paysage

Élément prépondérant du cadre de vie, le paysage est pris en compte à toutes les étapes de définition du projet. Des modèles paysagers permettent de réduire la visibilité de la ligne. Les plantations et le reboisement assureront un paysage arboré aux abords de la ligne. Les architectes veillent à insérer harmonieusement les ouvrages d'art.



### 2 Protéger les riverains du bruit

RFF se préoccupe de protéger les riverains du bruit dès les premières études de conception du projet. Trois moyens sont mis en œuvre: la réalisation de merlons acoustiques, la construction d'écrans antibruit ou le traitement des façades, dans le cas de maisons isolées.



### 3 Préserver l'équilibre de l'agriculture

L'emprise de la LGV peut modifier l'organisation des exploitations agricoles. Pour y remédier, des aménagements pourront être regroupés d'un côté ou de l'autre de la LGV. Pour faciliter cette réorganisation, RFF prévoit de constituer des réserves foncières.



### 4 Maintenir la circulation des hommes et des animaux



Autoroutes, routes, chemins agricoles et circuits de randonnées coupés par la ligne seront rétablis grâce à des ouvrages de franchissement. Ce qui vaut pour la circulation des hommes vaut pour celle des animaux. Des passages dédiés à la grande faune sont étudiés avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et les fédérations de chasseurs.

### 6 Respecter les enjeux liés à l'eau

La ligne rencontre des cours d'eau, des bassins et des nappes. Les objectifs de RFF pour respecter ces milieux :

- maintenir la qualité et les usages actuels de l'eau (pêche, navigation, baignade);
- respecter les écoulements naturels;
- préserver la ressource en eau potable;
- prévenir les risques d'inondations: dans tous les cas, on s'assure au minimum que la LGV ne puisse pas devenir un facteur d'aggravation des crues.



### 5 Protéger la faune et la flore

Le tracé est conçu de manière à s'éloigner des zones abritant des espèces rares ou protégées. Lorsqu'il n'est pas possible de les éviter, RFF propose:

- la reconstitution de milieux naturels (mares, stations botaniques...);
- la réalisation de suivis écologiques de certaines espèces;
- la clôture des emprises et la réalisation de passages aménagés pour la faune;
- à l'issue du chantier, la restitution dans leur état naturel des terrains utilisés.





**Jacques Reinhart**  
acousticien

« La prise en compte du bruit des trains vis-à-vis de l'environnement a fait l'objet de nombreuses évolutions. Aujourd'hui les seuils d'exposition sonore sont réglementés et leurs niveaux ont été nettement abaissés depuis vingt ans (passant de 70 à 60 dB(A) pour ce qui concerne l'ambiance sonore de jour).

Par ailleurs, les outils d'étude sont de plus en plus performants.

Outre la mise en place de protections acoustiques (écran, merlon...), la prise en compte du bruit est intégrée dès la conception du tracé en privilégiant les configurations en déblai.

Les vitesses commerciales des TGV, elles aussi, ont évolué (260 km/h pour le TGV Atlantique à sa mise en service et 320 km/h pour le TGV Est) mais les avancées technologiques du matériel permettent de réduire les émissions sonores.

Le bruit émis par les TGV actuels, même à 320 km/h, est nettement plus faible que celui des TGV de première génération. »



**Pierre Lebrun**  
paysagiste

« Le rôle du paysagiste porte

sur la réalisation d'aménagements utiles aux publics concernés par le tracé d'un ouvrage : riveains et élus y sont de plus en plus attentifs. Sur la LGV Atlantique, il s'agissait essentiellement de plantations sur talus. C'était relativement réduit et conçu après la construction de l'ouvrage.

Aujourd'hui, on veille à alterner les types d'aménagements de manière à avoir une perception homogène et non artificielle. Pour cela, la sensibilité des paysages au passage de la ligne et les différentes interventions sont identifiées, en amont des projets, dans un schéma directeur paysager.

Les aménagements sont réussis lorsque les paysages recréés semblent avoir toujours été là. »

## Voyage sur une infrastructure récente, la LGV Est européenne

La LGV Est européenne, c'est aujourd'hui 300 kilomètres de ligne nouvelle reliant Paris à Strasbourg en 2h20 et... 338 viaducs, ponts ou passages pour la faune s'intégrant harmonieusement dans les territoires traversés.

### Le viaduc de l'Ourcq (Seine-et-Marne)



Ce viaduc assure le franchissement de la vallée de l'Ourcq et enjambe également le canal de l'Ourcq. La vallée de l'Ourcq, classée en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique), est une zone riche et sensible. L'ouvrage, long de 450 mètres et haut de 30 mètres, comporte un tablier de métal et de hautes piles divisées en deux fûts pour laisser passer la lumière. La teinte des poutres métallique, rouge bordeaux, crée une ligne dans le ciel.



### Le franchissement de la RD 904 (Meuse)

Ce pont-rail de 69 mètres de long permet à la ligne en remblai de franchir la route départementale 904 à proximité de Saint-Benoît-en-Woëvre. La particularité de cet ouvrage d'art courant repose sur ses parements habillés de grilles métalliques anti-tag. Le découpage de

la grille empêche la peinture de s'accrocher à la paroi. Alors que les peintures anti-tag habituellement utilisées ont un effet préventif, les grilles ont ainsi un effet dissuasif auprès des tagueurs.

### ■ Pour en savoir plus sur le projet

Mission LGV Sud Europe Atlantique, Pôle de Poitiers

58, rue de la Marne, 86000 Poitiers

Tél. : 0549361836 - Fax : 0549361840

Ou consulter notre site :

[www.lgvsudeuropeatlantique.org](http://www.lgvsudeuropeatlantique.org)

Réseau ferré de France

92, avenue de France

75648 Paris Cedex 13 - France

Tél. : 33 (0) 1 53943000 - Fax : 33 (0) 1 53943800

